

Image not found or type unknown



Bien immobilier et séparation

Par **Nicole59**, le **10/02/2010** à **07:31**

Bonjour, rnIl y a bientôt 2 ans, j'ai quitté mon concubin et le domicile que je possédais avec celui-ci. Aucun contrat ne nous liait. La maison est actuellement vendue et ce dernier s'est engagé auprès de l'acheteur à effectuer des petits travaux. Il entend me faire partager le prix des travaux effectués. rnComment être sûr que les factures présentées ne seront pas disproportionnées par rapport aux travaux effectués ?nrnrnMerci nrnrnCordialement,